

## COMPTE RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE du 8 février 2011

A l'invitation du Président Annick MORTIER, l'Assemblée Générale ordinaire de l'association Agrobio Ardennes a eu lieu le 8 février 2011 à 9 h 30, au Lycée Agricole du Balcon des Ardennes de SAINT LAURENT.

**Etaient présents :** Philippe BOILEAU, Laurent COUSIN, Pascal FLANDRIN, Chantal FLORENTIN, Patrice GERNELLE, Quentin GUILLAUME, Christophe HENRY, Thierry HUET, Noël LAPIERRE, Justine MARIN, Michel MASSART, Frédéric MONIOT, Cyrille MORHAIN, Annick MORTIER, Gilbert et Michel NIZET, Didier NOEL, Céline et Damien PELLOT, Sophie PERIGNON (Jardin de Cocagne), Marie-Laure et Fabrice PIERSON, Jean-Emmanuel RONSIN, Etienne ROUSSEL (EPLA de Rethel), Dominique TASSOT, membres adhérents Agrobio Ardennes.

Marc BODDAERT (UCANEL), Anne-Sophie BONIN (Conseil Régional), Laurent CHATELAIN, Madeleine CHAUVELOT (ECOCERT), Tony CHOCARDELLE (Président FRAB Champagne Ardenne), Julie COLINET (CDA 08), Christiane et Jean-Paul DAVESNE (Nature et Avenir), Bruno DEFFORGES (CAJ), Jean-Luc DESPRES (LUZEAL), Christophe DUMONT (Conseil Régional), Bruno FAUCHERON (Vice-Président CDA 08), Marina GALY (FRAB), Claude GERARD (CDA 08), Jean-Marie HAQUIN, Benoît HUREAU (Président CER France 08), Virginie INGEBOS (Agri-Ardennes), François ISTASSE (CANE), Benoît LAMPSON (Luzéal et CANE), Frédéric LEFEBVRE (Signy l'Abbaye), Thierry LEKENS (CER France), Pierre MICHEL (Président CDA 08), Guillaume MICHEL (FRAB), Dominique MOREAU (Champagne Céréales), Eve MOREAU (FRAB Champagne Ardenne), Aurélie RENARD (CDA 08), Jacqueline SPIRE, Arlette VALLEE (Vice-Présidente CCPS), Etienne VIVIER (LA St Laurent), Dominique WERSINGER (DRAAF).

**Etaient excusés :** Thierry BACCHUS (Villers-Semeuse), Jean-Paul BACHY, Président du Conseil Régional ; Philippe BAUDET Président de la FDSEA ; Philippe CLAUSSE, Directeur de la FDSEA ; Samuel DELOBBE, UNEBIO Alsace Lorraine ; Olivier DEVLOO, Directeur de CAPEVAL ; Christian DICHAMP, Directeur de la Chambre d'Agriculture des Ardennes ; Julie DIELS, chargée de mission CCPS ; Thierry FAUCHERON (Bulson), Frédérick FOULON (Remilly les Pothées), Lucie GEORGES, Animatrice GAB 52 ; Alain GERARD (St Clément à Arnes), René GILLET (Etalle), Catherine GODIN, Présidente d'Agrobio Marne ; Gilles GUILLET (Juniville), Nicolas GY, Président du GAB 52 ; Sylvain HAUCHARD (Wagnon), Benoît HURE, Président du Conseil Général ; Olivier JOURNET (Banogne Recouvrance), Jean-Pierre LAPORTE, Président du CANE ; Bénédicte LE CLEZIO, chef du SUAT ; Patrice LEGENDRE, responsable collecte LACTALIS ; Eric LENOIR, Directeur de la MSA Marne-Ardennes-Meuse ; François-Régis LENOIR (Remaucourt), Philippe MENNESSON, Président de la MSA Marne-Ardennes-Meuse ; Cyriaque MEUNIER (Rumigny), Jean NOTAT, Président de la Chambre Régionale de l'Agriculture ; Benoît PECHEY, Chef du Secteur Agronomie ; Bernard ROUSSEAU, Président GROUPAMA Ardennes, Rémy SINGERY (Launois sur Vence), Claire VANHEE, animatrice Agrobio Marne.

Le Président Annick MORTIER accueille les participants et les partenaires de l'association et les remercie pour leur présence.

Après avoir cité les personnalités excusées il ajoute Agence Bio vient de publier ses premiers chiffres de l'année 2010. Le bilan montre que la filière biologique poursuit son développement en France, malgré un contexte économique délicat. Il complète que l'Agriculture Bio se professionnalise, ce qui est nécessaire à la crédibilité et la reconnaissance de l'AB.

Dans le rapport d'activité, notre animatrice va vous démontrer avec chiffres à l'appui la forte progression ardennaise et régionale de l'Agriculture Biologique en 2010. Même si globalement, cette forte progression se déroule dans de bonnes conditions, certains points méritent notre vigilance et propose d'y revenir dans son rapport moral.

Enfin, le Président clôture le mot d'introduction en rapportant que l'Assemblée Générale est un moment fort pour les adhérents et partenaires et il se dit satisfait de voir autant de monde aujourd'hui.

Il passe la parole à Aurélie RENARD, animatrice de l'association, pour le rapport d'activités.

Elle détaille l'ordre du jour et remercie les producteurs qui ont été sollicités durant toute l'année pendant les actions de l'association. Sans eux, la promotion de l'AB ne serait pas possible.

## 1. Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 2 février 2010

---

Aurélie RENARD demande si tout le monde a bien pris connaissance du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## 2. La bio en chiffres

---

Aurélie RENARD présente les chiffres de l'Agriculture Biologique.

Du côté de la consommation, le marché global des produits biologiques poursuit sa croissance en 2010. Selon le dernier baromètre CSA / Agence Bio, les ventes de produits bio ont augmenté de 10 % l'année dernière tirées par les boissons (+ 26 %), l'épicerie (soupes, compotes ; + 16 %) et les produits frais (+ 16 %).

Selon les premières estimations de l'Agence Bio, le pourcentage de la SAU française cultivée en bio est évalué à 2,9 % (contre 2,46 % en 2009). La barre des 20 000 producteurs biologiques a été franchie en France en 2010. En effet, 4 100 nouveaux agriculteurs se sont engagés en 2010 portant à 20 600 le nombre de producteurs bio (soit plus de 50 % face à 2008). Ils cultivent aujourd'hui 836 000 ha dont 30 % sont en conversion (575 000 ha AB et 261 000 ha en conversion). Les surfaces, elle aussi ont progressé de 50 % face à 2008. Le profil des exploitations agricoles biologiques est très variable selon l'historique et les orientations des productions et se présente de la façon suivante :

- 63 % des exploitations ont une activité principale en productions végétales (16 % en grandes cultures, 14 % en viticulture, 13 % en légumes et 14 % en fruits).
- 37 % des exploitations ont une activité principale en productions animales (20 % en bovins lait et viande, 9 % en ovins et caprins et 7 % monogastrique).

Le graphique de l'évolution des surfaces AB est présenté. Il est à noter que la courbe est fortement impactée par les politiques de soutien. La part de l'AB sur l'ensemble du territoire varie fortement d'une région à l'autre. En 2009, la moitié des surfaces biologiques était localisée dans cinq régions françaises : Midi-Pyrénées, Pays de Loire, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région Champagne-Ardenne, malgré un développement au même nombre que l'évolution nationale, reste dans les cinq régions qui avaient encore une part de l'AB inférieur à 1 % de la SAU avec les régions Nord-Pas de Calais, Haute Normandie, Ile de France et Picardie.

En 2010, en Champagne-Ardenne, près de 14 000 ha sont cultivés en AB (soit  $\approx$  1 % de la SAU régionale).

Les surfaces régionales suivent la tendance nationale car elles ont également augmentées de 50 % face à 2008. Il en est de même pour le département des Ardennes

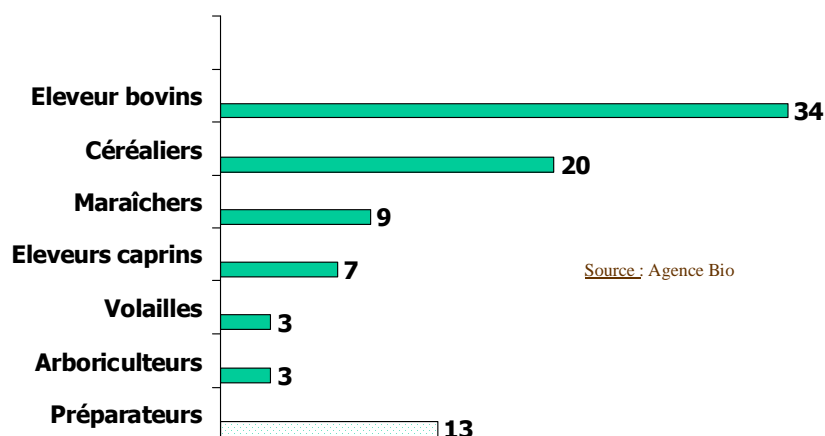
Fin 2010, 76 exploitations ardennaises sont certifiées bio sur une surface d'environ 4 500 ha, ce qui représente environ 1 % de la surface agricole départementale.

Le détail des productions végétales et animales est réalisé au niveau régional ainsi que la répartition des exploitations et des surfaces par département.

**En 12 ans, les surfaces certifiées dans les Ardennes ont été multipliées par 10 et le nombre d'exploitations par 6.**

Suite aux notifications (déclarations d'activité obligatoire pour tous les opérateurs en AB en France réalisées par l'Agence Bio), l'animatrice détaille les différentes exploitations sur les Ardennes :

### Notifications 2010 (76)



Elle présente une carte des Ardennes où est localisé l'ensemble des notifications 2010 et qui met en évidence des zones où il n'existe pas ou peu de producteurs biologiques (organisation et développement des filières à axer également sur ces zones). L'animatrice ajoute que l'ensemble de ces informations sont disponibles sur le site internet de l'Agence Bio.

Aurélien RENARD précise qu'Agrobio Ardennes est le Groupement des Producteurs Biologiques, GAB qui fait partie du réseau FNAB. La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FRAB) mène un travail politique et syndical pour la défense de l'Agriculture Biologique au niveau national. Ainsi, le GAB représente les agrobiologistes du département et sont réunis au sein de la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique (FRAB CA), association loi 1901 chargée du développement et de la promotion de l'Agriculture Biologique en région. Elle rappelle que la FNAB souhaite que le soutien des producteurs biologiques se poursuive et se développe, notamment par l'implication de la majorité des producteurs au sein de leur GAB et GRAB.

### 3. Rapport d'activités

Avant de démarrer la présentation du rapport d'activités, Aurélien RENARD remercie tous les producteurs qui ont été sollicités dans les différentes activités du GAB et de la FRAB. Sans eux et le partage de leur expérience, la promotion et le développement de l'AB ne serait pas possible. Il est précisé que l'adhésion pour les nouveaux convertis est gratuite la première année.

Les adhésions ont augmenté de 20 % par rapport à 2009 dû en partie aux nouveaux engagements 2010. En 2010, l'association comptait 36 adhésions certifiées et 1 adhésion sympathisante (2009 : 30 adhésions producteurs)

- **Réunions de l'association**

Deux conseils d'administration et une Assemblée Générale ont eu lieu au cours de l'année. L'animatrice ajoute que les membres désignés du GAB (élus ou non) participent activement au Conseil d'Administration de la FRAB et aux différents groupes de travail spécifiques, notamment sur les filières.

- **Échanges**

Agrobio-Ardennes a suivi de nombreux dossiers au niveau du réseau mais également auprès des collectivités locales ou des organisations professionnelles agricoles

Diverses rencontres avec des partenaires ont eu lieu tout au long de l'année. Ces rencontres ont été l'occasion de mutualiser les actions pour améliorer la cohérence des différents programmes et de porter la voix des professionnels de l'AB : dossier Jardin de Cocagne, projet eau et AB, dossiers luzerne biologique et lait bio, rencontres avec les associations et les élus ardennais, travaux avec la FRAB pour l'organisation et la promotion de la filière bio, etc...

- **Manifestations**

**Portes ouvertes, visites d'exploitation : lait et céréales et tour de plaine.**

**Intervention du lycée agricole de SAINT LAURENT (février)** : Présentation de l'Agriculture Biologique dans les Ardennes et des objectifs de l'association Agrobio. Échanges et débats avec les étudiants.

**Animations restauration collective (tout au long de l'année)** : de nombreuses interventions ont permis aux élèves de découvrir ou redécouvrir l'Agriculture Biologique mais également de connaître les missions de notre association (collège de CHATEAU-PORCIEN, lycée Sévigné, Centre Social d'Orzy à REVIN).

**Printemps Bio (juin).**

**Foire Bio de WADELINCOURT (12-13 juin)** : 7<sup>ème</sup> édition sur la place de la Mairie à WADELINCOURT. 35 stands (20 producteurs bio et 5 associations environnementales) avec programmation de conférences et animations.

De nombreux bénévoles et le soutien des partenaires ont participé au bon déroulement de la foire.

L'objectif de la foire bio est d'être présent, au plus près des consommateurs pour les informer sur l'AB. La foire Bio joue un rôle important pour la promotion de l'AB. Grâce aux nombreux partenaires que nous remercions vivement, cette 7<sup>ème</sup> édition a rempli tous les objectifs fixés car la fréquentation est en nette hausse avec près de 2 500 visiteurs sur le week-end, preuve que ce rendez-vous est indispensable pour informer les consommateurs.

**Fête du tri (juin)** : organisée par VALODEA, un stand Agrobio a été tenu pour expliquer l'AB aux enfants.

**Foire agricole de SEDAN (septembre)** : faire connaître l'association Agrobio auprès d'un public professionnel et renseigner les visiteurs sur l'AB dans les Ardennes et en région. De nombreux agriculteurs se sont arrêtés sur le stand pour obtenir des informations sur le mode de production biologique.

L'animatrice remercie tous les producteurs bio qui ont été sollicités et qui se sont engagés dans les animations.

- **Communication**

- deux bulletins Info Agrobio pour informer les adhérents et mails info réseau.
- Nombreux articles de presse dans l'Agri-Ardennes, l'Ardennais et l'ABrégé.
- Outils de communication :
  - Panneaux et pancartes parcelles.
  - Banderoles foire bio.

- **Appui technique**

- **Formations** : sessions de formation « AB : pourquoi pas vous ? » (principes productions animales et principes productions végétales; comment convertir mon exploitation, etc...).
- **Visites et suivis de fermes** en bio ou en réflexion à la conversion, actions subventionnées par le Conseil Général des Ardennes et appui à la réalisation des dossiers de demande de financement.
- **Dossier CAB/MAB** : accompagnement administratif à la conversion.
- **Suivi dossier « filières »** : luzerne bio, lait bio, jardin de Cocagne de CHARLEVILLE, etc...
- **Groupe de travail « AB et eau »** : en partenariat avec la FRAB.
- **Groupe de travail avec la FRAB** : filières régionales (PV, RHD, PA,...).
- **Journées techniques** : désherbage mécanique (février et mai) ; tour de plaine (juin) ; lait (septembre).

Le rôle de l'association est d'apporter un soutien aux agrobiologistes ardennais, aux filières et également d'accompagner les projets de conversion. Tout cela passe par l'identification des projets de conversion mais également par l'information aux agriculteurs sur le mode de production (démarche de certification et conduite technique).

L'animatrice précise que cette année encore, le bilan de notre travail est riche car de nombreux projets ont vu le jour. En partenariat avec la FRAB et la Chambre d'Agriculture des Ardennes, notre action quotidienne sur le terrain est bénéfique pour le développement du mode de production biologique dans notre département.

Le Président propose le vote du rapport d'activité. Il est approuvé à l'unanimité.

## 4. Rapport financier

Madame FLORENTIN, trésorière de l'association, présente les comptes pour 2010, mis en forme et certifiés par MENARD Conseil, expert comptable à VOUSIERS.

Dans un premier temps, les comptes spécifiques de la foire sont détaillés ci-après :

### RECETTES

	2006	2007	2009	2010
CC Pays Sedanais	3 416 €	5 000 €	3 794 €	4 765 €
Conseil Général	470 €	-	942 €	800 €
Conseil Régional	1 354 €	-	1 004 €	1 280 €
Recettes repas	852 €	828 €		
Recettes emplacements	338 €	570 €	620 €	840 €
Agrobio Ardennes		Temps passé	Temps passé	Temps passé
		+ 3 049 €		
	<b>6 430 €</b>	<b>9 447 €</b>	<b>6 360 €</b>	<b>7 685 €</b>

### DÉPENSES

	2007	2008	2009	2010
Organisation matérielle & sécurité	1 174 €	1 394 €	1 642 €	1 452 €
Communication	2 784 €	3 089 €	1 763 €	3 400 €
Animation	1 013 €	3 454 €	2 825 €	2 400 €
Repas	1 222 €	1 133 €	-	-
Divers	237 €	377 €	129 €	434 €
	<b>6 430 €</b>	<b>9 447 €</b>	<b>6 359 €</b>	<b>7 686 €</b>

Madame FLORENTIN présente le bilan de la foire. Elle précise que l'édition 2010 a été axée sur la communication, ce qui a payé car près de 2 500 visiteurs se sont rendus sur la foire. Elle rappelle que l'animatrice consacre une vingtaine de jours à l'organisation de la manifestation (à comptabiliser en temps passé).

Le budget est équilibré grâce aux soutiens financiers des différents partenaires qu'elle remercie vivement pour leur soutien et leur engagement.

	2007	2008	2009	2010
<b>CHARGES</b>	<b>35 350 €</b>	<b>36 144 €</b>	<b>34 486 €</b>	<b>39 899 €</b>
Achats foire Wadelincourt	6 430 €	9 120 €	6 360 €	7 707 €
Livres et panneaux	-	1 078 €	410 €	144 €
Variation de stock	-497 €	1 200 €	70 €	-40 €
Prestation service Chambre Agriculture	20 208 €	21 907 €	22 752 €	25 948 €
Assurance Groupama	128 €	111 €	114 €	117 €
Comptable	461 €	301 €	265 €	298 €
Dépliants adhérents, bâches (outils com)	2 022 €	335 €	765 €	160 €
Remboursement frais	1 172 €	454 €	295 €	0 €
Cotisations	999 €	1 520 €	3 280 €	3 985 €
Rembt 1/2 contrôles	3 335 €	0 €	0 €	0 €
Fournitures, équipement, frais postaux	234 €	118 €	175 €	174 €
Publicité & Don FNAB	857 €	-	-	0 €
Foire de SEDAN				925 €
Assemblée Générale 2010				481 €

	2007	2008	2009	2010
<b>PRODUITS</b>	<b>36 915 €</b>	<b>33 118 €</b>	<b>37 909 €</b>	<b>36 899 €</b>
Vente panneaux, livres	1 253 €	1 130 €	-160 €	365 €
Vente formation - participati	-	51 €		
Vente foire Wadelincourt (emplacements, repas)	1 453 €	1 580 €	620 €	900 €
<b>Subventions</b>	<b>29 694 €</b>	<b>28 557 €</b>	<b>35 284 €</b>	<b>33 439 €</b>
CPER (Etat et Région)	12 945 €	12 132 €	16 969 €	13 470 €
Conseil Général	11 895 €	11 425 €	12 575 €	13 215 €
CC Pays Sedanais	3 500 €	5 000 €	3 794 €	4 670 €
Conseil Régional (foire)	1 354 €	-	1 004 €	1 284 €
Conseil Général (foire)	-	-	942 €	800 €
Cotisations	4 515 €	1 800 €	1 715 €	1 815 €
Dons (cotisation volontaires)	-	-	450 €	380 €
<b>BENEFICE</b>	<b>1 565 €</b>	<b>-3 026 €</b>	<b>3 423 €</b>	<b>-3 000 €</b>

La trésorière détaille ensuite le compte de résultats et explique les différences sur les postes de charge :

- La prestation de service augmente car plus de projets ont été accompagnés.
- Les cotisations FRAB ont augmenté et nous avons plus d'adhérents.
- Nouvelles charges en 2010 (repas adhérents AG, foire de SEDAN,...).

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## 5. Vote des cotisations

En 2010, la cotisation s'élevait à 60 € pour tous les producteurs. L'intégralité des 60 € était reversée à la FRAB et Agrobio complétait à 100 € pour régler les cotisations des adhérents à la FRAB.

Des cotisations supplémentaires ont également été collectées. Pour 2010, Agrobio a reçu 120 €, a reversé 135 € à la FRAB Champagne Ardenne et 125 € à la FNAB au titre des cotisations volontaires pour renforcer l'indépendance financière du réseau. Le GAB sera encore en charge de collecter les soutiens volontaires en plus des adhésions, l'année prochaine.

Pour 2011, la cotisation FRAB est de 100 €/adhérent.

Le Bureau d'Agrobio Ardennes propose une augmentation de la cotisation et de la fixer à 70 €/adhérent certifié. Les sommes restantes seront prises sur les fonds propres de l'association comme l'année dernière. Il est rappelé que le Bureau propose cette augmentation comme validée aux dernières assemblées générales (sous validation par l'Assemblée Générale chaque année).

Le Président prend la parole et souligne que la cotisation producteurs ne doit pas être dissuasive mais qu'il est important que les producteurs participent à l'action du réseau.

L'ensemble des décisions sur les cotisations est validé à l'unanimité et la cotisation est fixée à 70 € pour les adhérents producteurs d'Agrobio Ardennes.

## 6. Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

L'animatrice rappelle que l'association est administrée par un conseil de 5 à 12 membres élus en Assemblée Générale pour trois ans avec un renouvellement par tiers.

L'animatrice précise que le Bureau est composé de 10 membres à ce jour.

NOM	PRENOM	CP	VILLE
COUSIN	Laurent	08230	REGNIOWEZ
FLANDRIN	Pascal	08270	NOVION-PORCIEN
FLORENTIN	Chantal	08240	THENORGUES
GILLET	René	08260	ETALLE

GUILLET	Gilles	08310	JUNIVILLE
MONIOT	Frédéric	08150	ROUVROY sur AUDRY
MORTIER	Annick	08130	SAULCES CHAMPENOISES
NIZET	Gilbert	08130	LAMETZ
NOEL	Didier	08250	MONTCHEUTIN
TASSOT	Dominique	08310	ANNELLES

Il y donc deux places vacantes et deux membres font partie du tiers sortant : Messieurs René GILLET et Didier NOEL. Monsieur GILLET, excusé a précisé en amont qu'il souhaite présenter sa candidature. Monsieur NOEL confirme également, oralement, qu'il souhaite présenter sa candidature.

Le Président procède au renouvellement des candidatures. Ils sont élus à l'unanimité.

Le Président appelle à de nouvelles candidatures. Personne n'est intéressé. Le conseil d'administration est alors composé de 10 producteurs.

## 7. Rapport moral par Monsieur MORTIER

Le Président prend la parole pour son rapport moral :

«L'Agence Bio vient de publier ses premiers chiffres de l'année 2010. Le bilan montre que la filière biologique poursuit son développement en France malgré un contexte économique délicat. Il ajoute que l'Agriculture Bio se professionnalise, ce qui est nécessaire à la crédibilité et à la reconnaissance de l'AB.

Dans le rapport d'activité, notre animatrice va vous démontrer avec chiffres à l'appui la forte progression ardennaise et régionale de l'Agriculture Biologique en 2010. Même si globalement cette forte progression se déroule dans de bonnes conditions, certains points méritent notre vigilance et propose d'y revenir dans son rapport moral.

Il passe la parole à Aurélie RENARD, animatrice de l'association pour le rapport d'activité 2010.

L'AG est un moment fort pour les adhérents et partenaires et il se dit satisfait de voir autant de monde aujourd'hui.

Comme vous l'avez constaté, la progression avec de nombreux producteurs en 2009, 2010 et 2011, est importante mais les objectifs du Grenelle de 6 % en 2012 et 20 % en 2020, seront très difficiles à atteindre surtout dans notre région. Aujourd'hui, avec environ 1 % de la SAU en bio dans les Ardennes, nous voyons le chemin qu'il nous reste à parcourir pour atteindre des objectifs.

Alors, j'aborderai dans mon rapport quelques points précis.

1er point : la certification :

L'explosion des surfaces en 2010 en France a occasionné quelques retards dans les visites des contrôleurs chez les opérateurs car il fallait que les organismes certifiés embauchent et forment les contrôleurs. Nous avons eu parfois du mal à recevoir dans les temps nos certifications et on n'a pu se repérer d'un certain laisser aller au niveau de nos contrôles à cette période difficile qui suivait déjà une réforme du cahier des charges.

Il faut garder notre crédibilité et nos valeurs, il faut apporter à nos consommateurs des garanties sans faille et une certification rigoureuse. C'est l'intérêt de toute la filière bio.

Dans les filières :

En ce qui concerne notre développement, les chiffres parlent d'eux même. En 2010, de nombreux projets se sont concrétisés. On peut penser, d'ores et déjà, que 2011 se sera pas un aussi « bon cru ». A cela, plusieurs raisons : les prix du conventionnel qui se sont rétablis et atteignent des niveaux très attractifs mais il faut rester prudent sur l'objectivité louable des prix. Et puis, je crois qu'un effet de balancier se fait sentir en matière de communication. La pression médiatique suite au grenelle qui nous a été favorable est retombée. On sait que dans notre société, celui qui tient la communication en tire une partie de pouvoir et d'influence mais c'est la qualité de nos produits et leurs prix accessibles qui nous permettra de continuer notre progression.

En ce qui concerne les différentes filières que la FRAB a en charge d'organiser avec nous, un important travail de fond se poursuit :

- La coopérative issue du groupe collectif régional de producteurs de céréales a été créée. Elle s'appelle CERCABIO (Céréales et Eleveurs Réunis de Champagne-Ardenne). Elle est opérationnelle pour la récolte 2011. Son objectif n'est pas de construire des silos car la dispersion des producteurs ne permet pas de l'envisager mais plutôt d'avoir des partenaires avec des gens et/ou des structures déjà

équipées dans les différents secteurs de la région. Aux nouvelles conversions, nous leur offrons une garantie de débouchés et de service et cela nous semble essentiel pour pouvoir rassurer de nouveaux producteurs.

- En matière de production laitière, même si aujourd'hui, la quasi totalité de la production bio est collectée et valorisée, en 2010 nous avons eu des informations de certaines industries laitières laissant penser à un arrêt du développement de la collecte. Il s'avère aujourd'hui que dans certains secteurs, les valorisations bio ne sont pas certaines.

Cela ne nous convient pas et nous l'avons dit. Faire au développement de la production biologique est incompatible avec les discours politiques entendus ces derniers mois.

- Je profite de l'assemblée générale pour réitérer un constat navrant, c'est le paiement des aides à la conversion qui n'est toujours pas effectué alors que nos déclarations ont été faites avant le 15 mai 2010, nous sommes début février 2011.

Alors si un agriculteur en fin de carrière a souvent la trésorerie nécessaire pour attendre, qu'en est-il des jeunes agriculteurs qui s'installent et dont la trésorerie est un point clé aussi bien sur le plan pratique que psychologique ? Des jeunes agriculteurs ont besoin de plus de visibilité dans la durée pour entreprendre (idem sur les aides à la conversion).

- En ce qui concerne la restauration collective, l'association MBCA en Champagne-Ardenne a fait du bon travail.

- Un mot aussi sur les ventes directes par le biais de comptoir bio de Charleville-Mézières. Un choix a été établi engageant les productions pas encore en bio à s'engager à être bio dans les trois années. C'est important et essentiel, car si on affiche comptoir bio, il faut respecter cet objectif. Trop de labels se bousculent aujourd'hui sur les étalages, ce qui peut entraîner une véritable confusion auprès du consommateur et nous autres producteurs bio dévalorisés dans le cadre du cafouillis de labels.

Ces comptoirs bio ont du mal à se développer malgré le travail des producteurs et un problème de communication. Ou simplement un changement d'habitude des consommateurs pas encore accepté ? Je crois qu'Eco-Territoire essaie d'analyser les problèmes pour comprendre ce qui freine le développement de ce comptoir qui a l'avantage de mettre en lien direct le consommateur et le producteur.

- Un autre dossier est d'actualité et je tiens à l'évoquer aujourd'hui car je sais que dans la plaine, il fait débat ! Il s'agit du dossier luzerne avec la luzerne déshydratée en particulier.

Je repartirai de l'été dernier où il m'avait été envoyé un communiqué d'une usine de déshydratation de la Marne, incitant ses adhérents à passer les luzernes en bio en évoquant la facilité avec laquelle il est possible de faire de la bio. Ce communiqué m'avait scandalisé et nous avons avec la FRAB réagit en affirmant que passer au bio n'était pas une mince affaire, ni sur le plan psychologique, ni sur le plan technique et encore moins sur le plan étique. La bio intensive et tournante, nous ne la défendons pas !

Lorsque cet automne, la coopérative Luzéal qui regroupe Euroluz et Alfaluz (secteur Ardennes et une bonne partie de la Marne) évoque la possibilité de développer les surfaces de luzerne bio pour répondre à un marché porteur, nous disons oui mais pas n'importe comment ! Nous voulons un développement que j'appellerai « propre ».

Dans ce cadre, une réunion avec Luzéal, la FRAB et les GAB Marne et Ardennes est organisée. On cadre le projet en organisant des réunions de plaine où plus de 100 adhérents participent.

Aujourd'hui, il semblerait que 1 000 ha de luzerne peuvent être convertis pour mai 2011.

Le discours a été clair, un marché important attend et il s'agit du caractère politique bio de luzerne. L'entreprise de Pauvres est la seule en Europe à prévoir la fabrication (un atout formidable). L'usine est déjà certifiée puisque récolte déjà 400 h de luzerne bio et travaille la luzerne bio depuis 2001.

La luzerne est la culture par excellence pour passer en bio mais aussi pour durer en bio. Je ne rappellerai ici tous ces atouts agronomiques et son intérêt majeur dans les rotations de ferme de grandes cultures. C'est donc une culture idéale pour développer les surfaces bio en Champagne-Ardenne.

J'ai toujours dit, la luzerne a ou aura besoin du bio pour se maintenir ou se développer et nous y sommes également.

Mais la bio a besoin de la luzerne pour se développer et pour durer.

Alors aujourd'hui, on voudrait nous accuser de brader le label bio en favorisant la bio intensive ou tournante. Je dis donc, si dans la plaine, certains discours mettent une certaine dérive à nos valeurs et incitant des gens à venir dans notre façon de produire par opportuniste, c'est possible et c'est inévitable.

Mais gardons la tête froide, je crois aussi aux valeurs pédagogiques du terroir et espère bien que dans ceux qui vont mettre le pied à l'étrier, un certain nombre va se prendre au jeu de notre façon de produire plus propre pour la terre et l'eau et deviendra peut-être de très bon bio dans quelques années.

Restons malgré tout vigilant pour bien cadrer l'objectif de notre démarche mais soyons aussi ouvert, ne pas fermer la porte, le développement des surfaces en AB est nécessaire pour notre environnement, pour répondre à l'attente des consommateurs.

Autre dossier, il s'agit du travail réalisé pour la protection des eaux souterraines et en particulier des captages. Un partenariat (établi entre l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Chambre d'Agriculture des Ardennes, la FRAB Champagne-Ardenne et Agrobio-Ardennes, la DDT) a mis en place un protocole d'étude pour le développement de l'Agriculture biologique sur des secteurs ciblés où l'intérêt de la protection des eaux est majeure et l'intérêt de l'agriculture biologique se fait sentir aussi bien en terme de bassin de consommation que du développement agricole. Des réunions vont avoir lieu dans les secteurs des Trois Cantons, de Charleville et de la Vallée de la Bar pour informer les agriculteurs à l'AB.

Le but étant de bien montrer que l'agriculture biologique peut répondre à plusieurs problématiques d'un territoire, à savoir qualité environnementale globale, diversification agricole, valeur ajoutée pour certaines fermes, attente du consommateur de produits locaux de qualité, réponse à certaines problématiques des collectivités.

Cette démarche va demander encore plus de travail mais peut contribuer de façon intéressante au développement de l'AB en Ardennes.

Je crois qu'il est temps de conclure en affirmant bien que nous pensons encore proposer en 2011 en France le développement de surface et débouchés. Nous pensons aussi continuer et amplifier nos partenariats divers. Je pense à la Foire Bio de Wadelincourt qui reste l'événement majeur en terme de communication et je remercie nos partenaires privilégiés que sont la Communauté de Communes du Pays Sedanais et la commune de Wadelincourt et ses acteurs. Je demande une nouvelle fois à tous les producteurs en vente directe de se mobiliser par cet événement.

Merci à nos financeurs, Conseil Régional, Conseil Général, Chambre d'Agriculture et l'ensemble de nos partenaires.

Merci à la FRAB et ses différents chargés de mission.

Merci à la Chambre d'Agriculture des Ardennes où nous trouvons un allié idéal pour notre développement.

Merci aux producteurs et sympathisants bio qui nous soutiennent ».

Le Président remercie l'Assemblée pour son attention.

## **8. Filières biologiques et thèmes : identifiant bio**

---

L'animatrice réalise un point sur les filières biologiques régionales pour établir le bilan de l'année 2010. Elle rappelle que la FRAB Champagne-Ardenne travaille sur l'organisation des filières en partenariat avec les GAB de la région.

### **1. Filière lait biologique**

- Consommation de produits laitiers biologiques en forte progression.
- Contexte national filière particulier (nombreuses conversions / marché).
- Maintien de fortes rémunérations.

### **2. Filière viande bovine – ovine**

- Filières maintenant structurées.
- Débouchés variés : vente directe, groupement de producteurs,...

### **3. Autres filières élevage**

- Nombreuses demandes et offre faible.
- Travaux sur la filière porc en cours.

### **4. La restauration collective**

- Manger Bio en Champagne-Ardenne pour l'approvisionnement des collectivités (MBCA) : 170 000 équivalent repas bio.
- 84 % de produits locaux (un des meilleurs taux d'approvisionnement local).
- La production satisfait la demande régionale dans la plupart des productions.
- Demandes croissantes (besoin de nouveaux acteurs prochainement).

## 5. Filières grandes cultures

- En 2010, 20 fermes engagées pour 1 800 t vendues dans le dispositif (10 espèces différentes).
- Création début 2011 de CERCA BIO : Céréaliers et Eleveurs Réunis biologiques de Champagne Ardenne.
- Filière locale « Pain Bio Régional ».

## 9. Programmes d'action 2011

---

Guillaume MICHEL, chargé de mission « eau – agriculture » à la FRAB Champagne-Ardenne présente les travaux menés depuis le début de l'année 2010 concernant le programme d'actions « développer l'agriculture biologique pour préserver la ressource en eau sur le territoire ardennais de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse ».

Il revient, dans un premier temps, sur l'organisation de la cellule Eau de la FRAB et précise les actions transversales de la cellule :

- Animer la cellule d'animation.
- Animer et développer le réseau de fermes témoin.
- Communiquer auprès des acteurs de l'eau et du grand public sur le thème « Eau et AB ».

Il détaille ensuite les actions spécifiques aux Ardennes : un travail de diagnostic des potentialités de développement de l'AB sur le territoire Agence de l'Eau Rhin-Meuse a été réalisé.

L'objectif de ces travaux est de mettre en œuvre sur des territoires prioritaires (contexte agricole, politique et enjeu de la qualité de l'eau) un programme d'actions pour créer des dynamiques territoriales pour faire émerger des projets de conversion AB sur ces territoires.

Les axes de travail pour 2011 seront la mise en place d'animations (portes ouvertes, visites de ferme, réunions d'information,...) organisées par la Chambre d'Agriculture des Ardennes et le GAB, sur les zones prioritaires avec des fermes support.

Les fermes « support » seront :

- EARL de la Chapelle à NOUART, polyculture bovins lait.
- GAEC du Mont Fossé à ROUVROY SUR AUDRY, polyculture bovins lait.
- GAEC du Courtisel à SIGNY MONTLIBERT ? polyculture bovins viande.

En parallèle, la FRAB pilotera un travail de fond avec la Profession agricole pour sensibiliser les différents acteurs de terrain au mode de production biologique collectifs et opérateurs économiques. Les associations et collectivités territoriales seront associées au projet dans le but de mutualiser les compétences en faveur de développement de l'AB.

## 10. Projets 2011

---

L'animatrice rappelle que les actions doivent se mettre en place en fonction des attentes et pour répondre aux besoins exprimés.

### 6. Manifestations

Différentes journées sont d'ores et déjà programmées : journée de promotion de l'AB, visites d'exploitation, portes ouvertes, etc...

L'animatrice ajoute que les projets de promotion ou portes ouvertes sont les bienvenus et peuvent être programmés.

#### **Printemps bio : première quinzaine de juin**

Il est possible de réaliser des manifestations ou portes ouvertes.

#### **Fête du pissenlit : 10 avril 2011**

Stand promotion agriculture biologique.

#### **Foire bio de WADELINCOURT : 11 et 12 juin 2011**

8<sup>ème</sup> foire Bio à WADELINCOURT.

Les emplacements sont gratuits pour les producteurs bio adhérents à un GAB et les associations environnementales et payants pour les revendeurs. Des animations diverses et de la restauration bio sont programmées sur le week-end.

## 7. Communication

- Panneaux, pancartes et guides pour réédition suivant les besoins.
- Mise à jour des dates sur les banderoles pour la foire bio.
- Réalisation de posters ou autre action de promotion.

L'animatrice rappelle que la mise à jour du guide régional bio est en cours à la FRAB Champagne-Ardenne.

## 8. Technique

- Essais variétal triticales et blé qui s'inscrivent dans les références techniques réseaux et intégrées dans les synthèses nationales de l'ITAB.
- Travaux sur les approches techniques pour apporter des réponses durables aux producteurs AB en fonction de leurs attentes et aux candidats à la conversion.
- Formations :
  - Visite essais, bilan campagne, échanges expériences, démonstration désherbage.
  - Formation homéopathie avec le GIE Zone Verte.

## 11. Questions et débat

---

Guillaume MICHEL, chargé de mission « Eau-Agriculture » à la FRAB Champagne-Ardenne a présenté les travaux en cours concernant le programme d'actions 2011 « développer l'agriculture biologique pour préserver la ressource en eau sur le territoire ardennais de l'Agence Rhin-Meuse ».

Il a rappelé les travaux effectués pour prioriser les trois territoires d'étude : « Charleville », « Trois Cantons » et « Bar ».

Les objectifs du programme d'actions sont :

- Densifier l'animation générale sur l'agriculture biologique en ciblant les agriculteurs conventionnels de ces territoires (proposer des animations nouvelles à la Profession agricole dans son ensemble autour de l'agriculture biologique et de ses techniques).
- Travailler avec les collectivités territoriales pour les rendre actrices du développement de l'agriculture biologique.

Ce programme est piloté par la Chambre d'Agriculture des Ardennes, Agrobio Ardennes et la FRAB Champagne-Ardenne en partenariat avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Les échanges qui ont suivi ont été enrichissants et instructifs. Le Président se dit satisfait des travaux du réseau et félicite les partenaires pour leur implication dans le développement et la promotion du mode de production biologique en région Champagne-Ardenne.

Le président remercie les participants d'être venus aussi nombreux et d'avoir participé aux débats.

L'ordre du jour étant épuisé et l'heure bien avancée, il lève la séance. Il convie les participants au pot de l'amitié et au repas bio qui suit.

Le Président



Annick MORTIER